

APPEL À COMMUNICATION

Colloque en ligne sur :
« La crise du **COVID 19** : quel sort
pour l'Afrique ? »

DATE : MARDI 21 AVRIL 2020

DATE LIMITE DE DEPOT DES COMMUNICATIONS :
17 AVRIL 2020

Contexte et justification

La crise sanitaire mondiale causée par le coronavirus rappelle bien les propos du Professeur GENTILINI : « la maladie est sans frontières et toutes les barrières élevées pour tenter de la contrôler se sont révélées inefficaces » . Cette épidémie, partie de la Chine, s'est attaquée quasiment à tous les États de la planète et devient une urgence sanitaire internationale. Compte tenu de la progression rapide du virus, de nombreux États se sont précipités dans la fermeture de leurs frontières et dans la prise des mesures de confinement, ce qui met en évidence la responsabilité première de l'État dans la gestion interne de la crise. En Afrique, les mesures de protection se sont également enchaînées, allant jusqu'à la déclaration des régimes d'urgence dans les États les plus touchés (Afrique du Sud, Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, Algérie, Tunisie...). Les réponses sanitaires à la crise ainsi que les régimes d'exception qui infléchissent la légalité et restreignent les libertés fondamentales, interrogent toutes les disciplines parce que remettant en cause les postulats théoriques sur lesquels les États post-modernes sont bâtis.

Les restrictions apportées aux libertés fondamentales comportent des incidences juridiques, économiques, sociales, politiques, psychologiques, etc. Les mesures de confinement, en cours dans les États, mettent l'économie à l'arrêt et plongent des millions de personnes au chômage dans le monde. Une telle situation entraîne des dépenses publiques exponentielles et affaiblit les États. Les États africains, déjà en proie de la défaillance de leurs systèmes de santé, risquent d'être les plus affectés par les conséquences économiques et sociales de cette crise.

Cependant, face à une crise mondiale, il faut également des solutions mondiales. La coordination des efforts au niveau international s'impose et a justifié d'ailleurs la réunion du G20 qui a annoncé un fonds de solidarité internationale. Il s'en est suivi l'intervention du Secrétaire général

M. GENTILINI « Préambule. La santé sera mondiale ou ne le sera pas », in La santé internationale ; les enjeux de santé au sud D. KEROUEDAN (dir.), Presses de Sciences Po, Paris, 2011, pp. 13-14.

des Nations unies qui appelle à une attention particulière à l'Afrique pour éviter « des millions de morts ». Toutefois, malgré la conscience de la nécessité d'une gestion multilatérale, on se rend compte d'un certain regain du nationalisme. Cette crise sanitaire est donc révélatrice des paradoxes de la mondialisation dans ses aspects les plus séduisants mais aussi dans son côté le plus sombre. Cette particularité met au grand jour les défis et les enjeux à la fois passionnants et complexes dont l'analyse commande une approche pluridisciplinaire.

Le Colloque que le Pôle Sciences juridiques, économiques et de l'administration (SEJA) de l'UVS compte organiser, **le 21 avril 2020**, sur le thème « **La crise du COVID 19 : quel sort pour l'Afrique ?** » a pour objectif de favoriser une réflexion transdisciplinaire sur cette problématique. Il sera réuni des chercheurs, décideurs de toutes spécialisations afin d'engager les réflexions pour faire face à la crise et à ses après.

Thématiques du colloque

- **Droit, sociologie, anthropologie et politique** : le rôle de l'État, les régimes d'exception, la protection des droits fondamentaux, les politiques publiques de santé, l'état de la coopération internationale, la remise en cause de la coopération régionale, l'impact de la crise sur les relations contractuelles, l'adaptation des textes de lois (code du travail, code des obligations, etc.), l'impact des mesures de confinement sur la structure familiale, analyse des comportements, la distanciation sociale dans le contexte culturel sénégalais et africain, la structure démographique, etc.
- **Economie et gestion** : la gouvernance économique, la production agricole et industrielle, la solidarité économique, la résilience des entreprises, les projections économiques dans la période post-crise, le secteur informel, le système d'importation, etc.
- **Sciences mathématiques et de la santé** : l'intelligence artificielle, les modélisations mathématiques, les solutions cliniques et pharmaceutiques, impacts environnementaux, etc.
- **Numérique** : la place du numérique dans la gestion de la crise, le recours au numérique dans les relations de travail, la numérisation du service public, etc.

Modalités d'organisation et de participation

La situation induite par la crise sanitaire du COVID 19 ne doit pas entraîner une suspension des activités académiques et de recherche. L'Université virtuelle du Sénégal, consciente de sa mission et forte de son modèle pédagogique, de son positionnement comme université numérique, offre l'opportunité d'une continuité des activités dans cette période particulière. C'est la raison pour laquelle, elle compte s'appuyer sur le numérique pour permettre à la communauté universitaire dans son ensemble et les experts dans le domaine, de poursuivre la réflexion et les échanges sur le coronavirus à travers un colloque en ligne prévu le mardi 21 avril 2020, de 09h00 à 13h. En raison de son format, le nombre de communications sera fortement limité, cependant que les participants pourront librement y assister, conformément aux capacités infrastructurelles et technologiques de l'UVS. Pour une bonne tenue du colloque, une charte éthique devra être respectée par tous les intervenants, communicants et participants. Les conditions et les modalités de connexion à la plateforme du colloque seront publiées ultérieurement.

Les personnes désireuses de faire une communication sont priées de bien vouloir envoyer une proposition descriptive et succincte de **2000** à **4000** caractères maximum à l'adresse colloque.seja@uvs.edu.sn, au plus tard **le 15 avril 2020**.

Calendrier

Réception des propositions de communication : **17 avril 2020 (12h00, au plus tard)**

Notification aux communicants : **17 avril 2020**

Date du Colloque : **21 avril 2020**